

Jeunes judiciarisés ayant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Mauricie-et-
du-Centre-du-Québec

Québec 

Steve Lyonnais

Chef des services spécifiques et spécialisés 8-21 ans DI-TSA zone Nord



Me Hippolite Brin

Procureur aux poursuites criminelles et pénales
Bureau des affaires de la jeunesse



Sabrina St-Amand

Coordonnatrice provinciale en prévention de la criminalité

Sylvie Gélinas-Lamy

Policière intervenante en milieu scolaire

CIUSSS MCQ

- Créé au 1^{er} avril 2015;
- Issu des 12 établissements publics de santé et de services sociaux de cette région sociosanitaire;
- Responsabilité d'assurer une intégration des soins et services offerts à la population;
- Veille à l'organisation des services et à leur complémentarité;
- En fonction des besoins de sa population et de ses réalités territoriales.

CIUSSS MCQ – Vision & Désignation universitaire

Vision

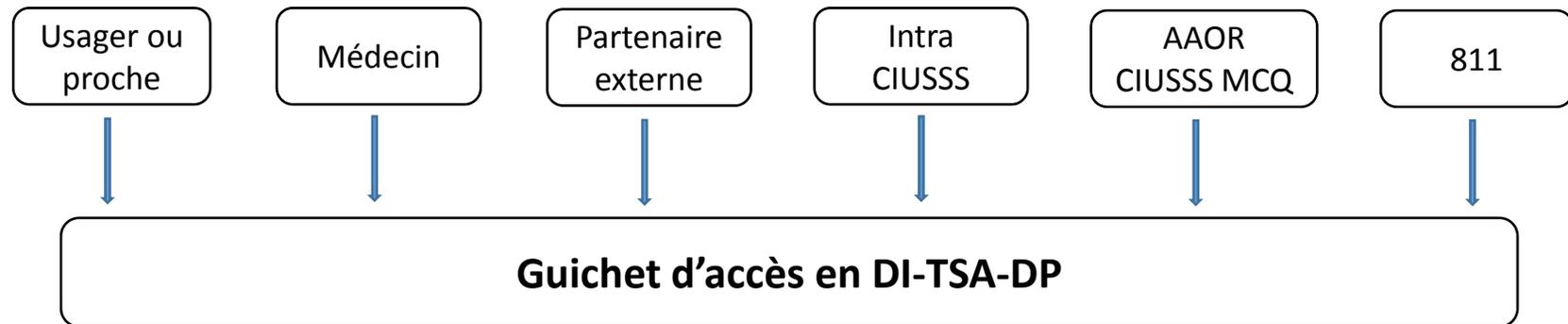
- Créer, par un leadership collectif, un centre intégré universitaire de santé et de services sociaux performant, offrant des services de haute qualité pour la population de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

Désignation universitaire

- La présence d'un programme complet d'études prédoctorales en médecine
- La présence d'un institut universitaire dans le domaine social, l'*Institut universitaire en DI et en TSA* - <http://institutditsa.ca>

CIUSSS MCQ – AEOL

Le guichet permet d'être une porte d'entrée unique pour les demandes autant pour les services spécifiques et spécialisés de réadaptation.



- **A** - accueil
- **E** - évaluation
- **O** - orientation
- **L** - liaison

Offrir, sur référence, des services spécialisés d'adaptation, de réadaptation et d'intégration sociale, de même que des services de soutien aux proches et à l'entourage

(Anciennement CLSC et CRDITED)

- **À la personne :**
- Dépistage;
- Évaluation des besoins;
- Évaluation développementale;
- Programmes de développement des habiletés de l'enfant et de l'adolescent (sociales, communication, émotions...);
- Programmes éducatifs (vie affective et sexuelle, cyberintimidation, etc.);
- Préparation à la vie active en collaboration avec le milieu scolaire.

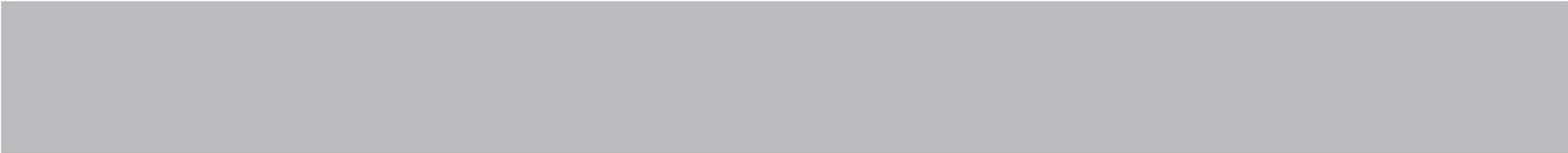
- **À la famille et aux milieux :**
- Soutien à domicile et coaching parental;
- Répit et dépannage;
- Transport et hébergement;
- Information sur les organismes communautaires;
- Collaboration avec les autres programmes du CIUSSS MCQ et les partenaires externes (ex. : milieu de travail, milieu scolaire et milieux communautaires).

Policière intervenante en milieu scolaire (PIMS)

- Le policier responsable du PIMS reçoit une formation spécifique pour l'outiller, afin d'intervenir adéquatement auprès des jeunes en contexte d'enquête, de prévention et d'urgence.
- Ce policier est présent dans l'établissement scolaire afin d'assurer un milieu de vie agréable et sécuritaire.
 - Notamment en donnant des conférences sur toutes les formes de criminalité qui touche les mineurs. (Cyber Sûreté, clip intimidation, unité sans violence, Mimi il faut sauver Duncan, etc.)
 - En luttant contre la drogue, la violence et les autres formes de criminalité, par ses enquêtes qui peuvent conduire à des arrestations.
- En cas de problème, ils ont aussi comme mandat d'orienter et diriger ceux qui ont des problèmes, vers les bonnes ressources.

Bureau des affaires de la jeunesse (BAJ)

- Le **BAJ** est un bureau à vocation spécifique au sein Directeurs des poursuites criminelles et pénales qui a été créé le 1^{er} février 2012
- Ce bureau est responsable des poursuites criminelles et pénales intentées à l'encontre des adolescents contrevenants en vertu de la **Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents**.
- La cinquantaine de procureurs qui y œuvrent **conseillent** les policiers sur toutes questions impliquant une **infraction commise par un mineur** et travaillent en étroite **collaboration avec plusieurs partenaires**, dont les directeurs provinciaux qui relèvent des différents centres jeunesse du Québec.



La Loi sur le système de justice pénales pour les adolescents (LSJPA)

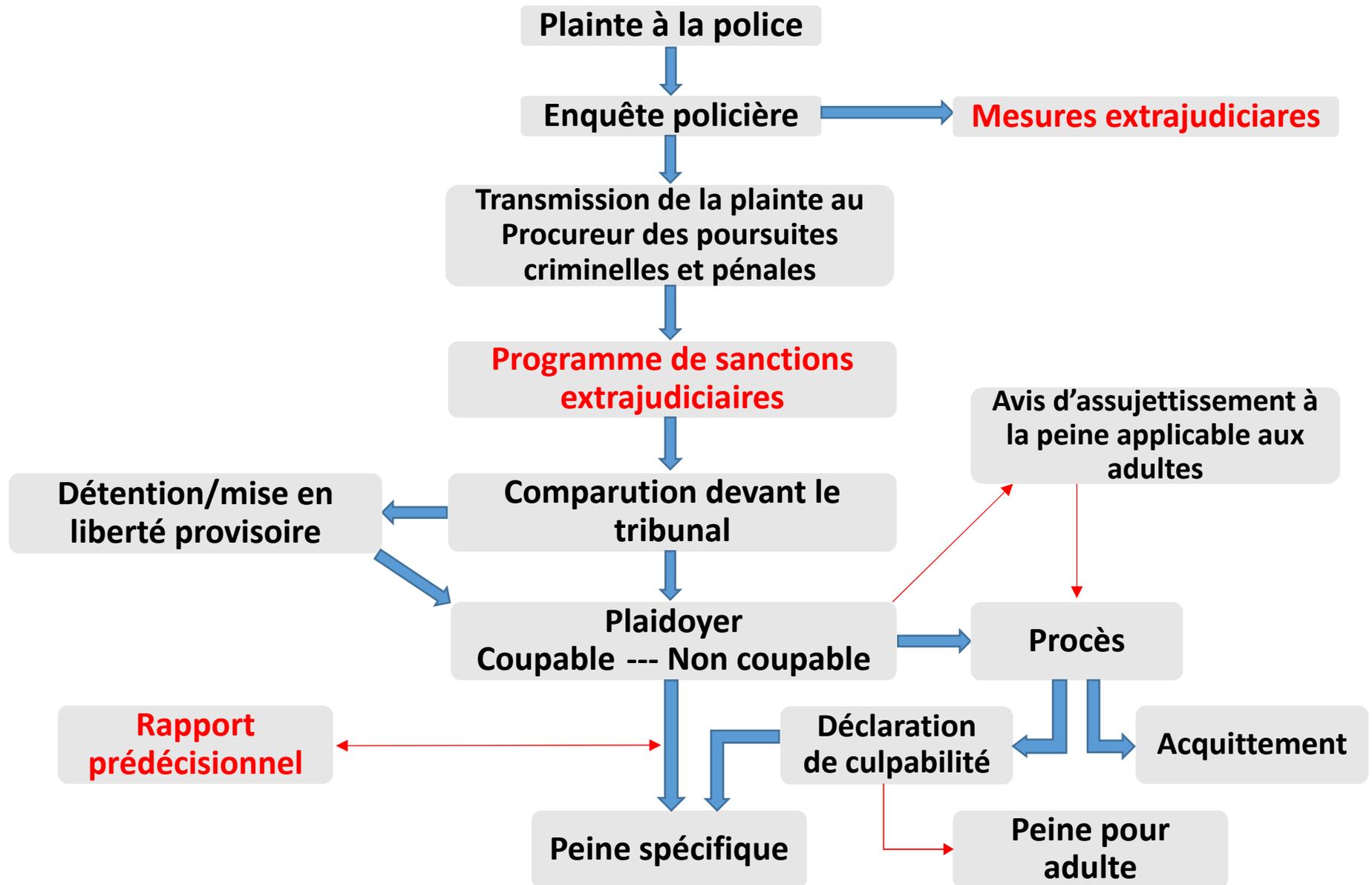
LSJPA - Principes et objectifs

- **Protection** durable du public;
- Système de justice pénale distinct de celui pour adultes;
- Présomption de culpabilité morale moindre;
- Mettre l'accent sur la **réadaptation** et la **réinsertion sociale** de l'adolescent;
- Principe de la responsabilité juste et proportionnelle;
- La diligence et la célérité avec laquelle doivent intervenir les personnes chargées de l'application de la présente loi, compte tenu du sens qu'a le temps dans la vie des adolescents.

Modèle québécois

- « *La bonne mesure au bon moment* »
- Objectif de **réadaptation**, de **réinsertion** sociale et de **protection** durable du public

Processus judiciaire





**DÉFICIENCE INTELLECTUELLE ET
TROUBLE DU SPECTRE DE
L'AUTISME (DI/TSA)**

Déficiência intellectuelle



[https://www.sqdi.ca/wp-content/uploads/2018/07/Qu est ce que la deficience intellectuelle.pdf](https://www.sqdi.ca/wp-content/uploads/2018/07/Qu_est_ce_que_la_deficience_intellectuelle.pdf)

Trouble envahissant du développement

2 critères à retenir

- Difficultés persistantes sur le plan de la communication et des interactions sociales
- Comportements stéréotypés et intérêts restreints ou répétitifs

Comportements



Tiré de:

Application du programme TC/TGC
Analyse et intervention multimodales
CIUSSMCQ

INSTITUT UNIVERSITAIRE EN DÉFICIENCE INTELLECTUELLE ET EN TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME

Comportements: son sens

« Le comportement [est] un enchaînement ordonné d'actions destinées à **adapter** l'individu à une situation telle qu'il la perçoit et l'interprète »

Cottraux (2001)

« C'est sa meilleure carte! »

Tiré de:

Application du programme TC/TGC
Analyse et intervention multimodales
CIUSSMCQ

INSTITUT UNIVERSITAIRE EN DÉFICIENCE INTELLECTUELLE ET EN TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME

Cas pratiques #1

- Fille de 15 ans (classe de dysphasie)
- Différences: Dysphasique et légère déficience intellectuelle
- Délit: Vol à l'étalage d'une paire d'écouteurs
 - Le propriétaire a constaté le vol sur ses caméras et a porté plainte afin que l'adolescente comprenne que son geste est mal
 - Après un long questionnement des intervenantes de l'école, elle a fini par avouer son délit
- Difficultés rencontrées durant l'interrogatoire:
 - Elle ne semble pas comprendre ses droits
 - Questionnée sur son délit, elle semble répéter ce qu'elle a déjà entendu.

Cas pratiques #2

- Garçon de 15 ans (secondaire 1)
- Différences: TSA, Gilles de la Tourette
- Problématique: Victime d'intimidation
 - Sa mère veut porter plainte contre 4 jeunes de la polyvalente qui intimident son fils. L'école a déjà traité, à l'interne, 5 plaintes semblables venant du même garçon
 - La TES et le psychoéducateur mentionnent à la police que les quatre jeunes trouvent ses comportements très achalants. Malgré leur rejet, le garçon tente quand même de faire partie de leur groupe
 - La mère du garçon rapporte que son fils vit ce même style de scénario depuis le primaire
 - Elle ne comprend pas pourquoi les intervenants, enseignants et directions d'école ne font rien pour que ça cesse

Cas pratiques #2

- Suite...
- Difficultés rencontrées:
 - Une plainte pour intimidation est prise et transmise au procureur de la Couronne. Toutefois, est-ce que cette accusation va corriger la situation?
 - Quels sont les outils pour aider ce garçon?

Cas pratiques #3

- Garçon de 14 ans
- Différence: Déficience intellectuelle
- Délit:
 - Le jeune garçon raconte à un TES qu'un ancien de la polyvalente lui demande des photos de lui nu.
- Difficultés rencontrées:
 - Par peur de représailles, il refuse de rencontrer la police pour porter plainte, et ce, malgré les explications et l'aide de sa TES
 - La situation est inquiétante puisque le délit semble se poursuivre et la mère du jeune ne semble pas se préoccuper de la situation
 - Existe-t-il un aide ou des outils pour établir une communication avec lui?

Outils/protocoles ETC

GUIDE D'INTERVENTION DANS LES SITUATIONS DE JUDICIARISATION

DES PERSONNES PRÉSENTANT UNE
DÉFICIENCE INTELLECTUELLE OU UN
TROUBLE ENVAHISSANT DU DÉVELOPPEMENT
AU CRDITED MCQ – INSTITUT UNIVERSITAIRE

*et en support aux intervenants saisis par
subpoena pour comparaître comme témoin*



SYNTHÈSE

**INTERVENTION DE CRISE AUPRÈS DE
PERSONNES AYANT UNE DÉFICIENCE
INTELLECTUELLE AVEC OU SANS TROUBLES
ENVAHISSANTS DU DÉVELOPPEMENT :**
*UNE RECENSION CRITIQUE DES ÉCRITS
EN CONSULTATION AVEC LES PARTIES
PRENANTES*

Février 2016

Par

Guy Sabourin, Ph.D., chercheur en établissement au
CRDITED MCQ – Institut universitaire

Les Collections de
L'INSTITUT UNIVERSITAIRE
en DI et en TSA

Québec



DI·TED

**Victimes ou contrevenants
IMPLIQUÉS OU NON DANS UN PROCESSUS JUDICIAIRE
ENTENTE INTERSECTORIELLE**

Outils/protocoles ETC

CARTE D'URGENCE

- Si je me trouve en situation d'urgence comme victime ou en besoin, les policiers peuvent m'aider et j'ai le droit d'être accompagné.
- Si je pose un geste défendu par la loi, un policier peut m'arrêter et j'ai le droit d'avoir l'aide d'un avocat.

Je dois leur donner mon nom, ma date de naissance et mon adresse.

Mon nom : _____

Ma date de naissance : _____

Mon adresse : _____

Si je me trouve en situation d'urgence, veuillez communiquer avec :

Nom : _____ ☎

Lien : _____

Nom : _____ ☎

Lien : _____



Aide-mémoire lors d'interventions auprès de personnes présentant une déficience intellectuelle, un problème de santé mentale ou un trouble envahissant du développement.

Déficience intellectuelle	Problème de santé mentale	Trouble envahissant du développement (TED)
État permanent	Maladie	État permanent
Quotient intellectuel inférieur à la moyenne	Apparaît à n'importe quel moment de la vie et à n'importe qui	Difficulté majeure à entrer en relation
Difficulté de compréhension et de traitement de l'information	Se guérit ou se contrôle par la médication	Méconnaissance des conventions sociales pouvant mener à des situations étranges
Peut présenter une difficulté de langage	Déséquilibre émotif, peut avoir beaucoup d'anxiété	Langage et comportement stéréotypés et répétitifs (sujets de conversation récurrents)
Propos parfois incohérents ou inadéquats en regard de la situation	Peut altérer la pensée et les émotions	Tolère difficilement les imprévus et les contacts physiques
Il peut être difficile de capter son attention	Peut avoir des troubles paniques	Hypersensibilité ou hyposensibilité des sens
Peut avoir de la difficulté à s'orienter dans le temps et dans l'espace	La personne peut être désorganisée et avoir des idées suicidaires	Compréhension erronée des expressions ou des comportements sociaux



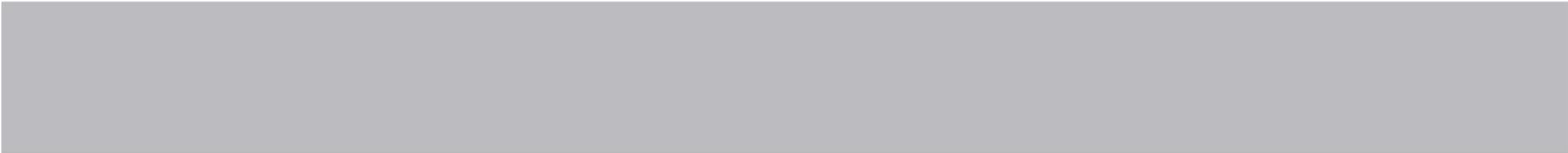
Les services policiers et les organismes d'aide aux victimes, tant aux États-Unis qu'au Canada, ont de plus en plus recours aux chiens de soutien. Partout où ils sont utilisés, on constate notamment que les victimes établissent plus rapidement une relation de confiance avec les enquêteurs et s'expriment plus facilement en leur présence.




GQ-3399 (01/11-12)
Imprimé sur du papier 100% recyclé

Des chiens en soutien aux victimes et aux témoins d'actes criminels





Encore lui!

Varia & Questions

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Mauricie-et-
du-Centre-du-Québec

Québec 

Steve Lyonnais

Steve_Lyonnais_csdi@ssss.gouv.qc.ca



Me Hippolite Brin

hippolite.brin@dpcp.gouv.qc.ca



Sabrina St-Amand

Coordonnatrice provinciale en prévention de la criminalité

sc@surete.qc.ca

Sylvie Gélinas-Lamy

Policrière intervenante en milieu scolaire

sc@surete.qc.ca